

---

M É M O I R E S

DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE

BRETAGNE

---

TOME XCIV • 2016

ACTES DU CONGRÈS  
DE MONTFORT-SUR-MEU

Yann BARON et Philippe GUIGON

Des hommes de loi antiquaires en Brocéliande  
durant le premier XIX<sup>e</sup> siècle,  
Poignand et Baron du Taya

MONTFORT ET SON PAYS - LA FORÊT EN BRETAGNE  
COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES  
CHRONIQUE DES SOCIÉTÉS HISTORIQUES  
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE BRETAGNE



# Des hommes de loi antiquaires en Brocéliande durant le premier XIX<sup>e</sup> siècle, Poignand et Baron du Taya

« L'invention de Brocéliande », phénomène récent, a été étudiée par des historiens, géographes, archéologues et ethnologues<sup>1</sup>. Cet article s'intéresse à deux « antiquaires », ancêtres des modernes archéologues, Jean-Côme-Damien Poignand et Aimé-Marie-Rodolphe Baron du Taya, lesquels, de 1817 à 1839, travaillèrent sur Montfort et sa région, principalement sur la forêt de Paimpont, qu'ils assimilèrent à la mythique Brocéliande. Ces hommes de loi, en rapport avec d'autres érudits professionnels du droit, éditérent à compte d'auteur leurs recherches, faute de supports adéquats à leur époque, les travaux de Poignand demeurant pour l'essentiel à l'état de manuscrits. En dépit de cette apparente confidentialité, leur héritage, qu'il serait loisible de qualifier de « proto-scientifique », mérite un réexamen<sup>2</sup>.

Jean-Côme-Damien Poignand  
(1761-1848)

## *De rares éléments biographiques*

Le personnage, qui a vécu l'intégralité de sa vie professionnelle à Montfort, est peu connu. Seules deux publications, tirées à peu d'exemplaires, parfois brocardées, subsistent de son activité d'historien et d'antiquaire. Replacées dans leur contexte, et à l'appui des nombreux manuscrits inédits qu'il a laissés, l'homme mérite pourtant une attention particulière.

---

1. Cf. la contribution de Marcel Calvez dans les présents actes. Notons la remarquable Encyclopédie de Brocéliande, association de ce nom mettant en ligne plus de soixante-dix notices sur différents points intéressants la présente communication ([broceliande.brecilien.org](http://broceliande.brecilien.org)).

2. Les auteurs tiennent ici à remercier chaleureusement M<sup>me</sup> Françoise Guillemot (pour ses archives de la famille de Poignand), ainsi que MM. Thierry Audier (pour sa généalogie des Baron du Taya), Christian Bougeard (pour l'agriculture bretonne au XIX<sup>e</sup> siècle), Louis Chauris (pour la géologie du pays de Montfort), Yves Coativy (pour des archives de Baron du Taya et de Bizeul), Jacky Ealet (pour Tréhorenteuc), Éric Joret et Bruno Isbled (pour nous avoir signalé l'acquisition d'un ouvrage factice de Baron du Taya par les Archives départementales d'Ille-et-Vilaine) et Jean-François Tanguy (pour la carrière administrative de Poignand).

Fils d'un « homme de loi », né au Ricotais en Iffendic le 29 avril 1761<sup>3</sup>, il précède de trois années son cadet Félix-Mathurin, né au même endroit le 7 mars 1764. Pas ou peu de traces de son enfance ou de sa formation en droit, que ce soit dans les archives ou dans ses écrits : quelques bribes nous apprennent sa pension auprès du curé de Saint-Péran en 1768, son passage au collège de Dinan en 1775, et la période pendant laquelle il y a vécu (« sept années consécutives »), sa résidence pendant quelques années à Vannes (« Je les ai vues assez souvent [les pierres de Carnac] tandis que j'habitais la ville de Vannes »).

Il est avocat en 1783<sup>4</sup>, puis est élu procureur-syndic du district, nouvelle administration révolutionnaire<sup>5</sup>, de 1790 à 1792. Il est ensuite juge au tribunal du district de 1792 à 1796, au tribunal civil du département de 1796 à 1798, puis au tribunal de Montfort à partir de 1800 et enfin juge d'instruction, toujours à Montfort, de 1811 à 1841, date de son admission à la retraite. Il est membre du conseil d'arrondissement sans discontinuer de sa création en l'an VIII à la monarchie de juillet et supplée même aux fonctions de sous-préfet à deux reprises.

La date de son mariage avec Thérèse-Renée Jamyot, fille de Christophe-Anne Jamyot, juge de paix à Bréal, n'est pas connue. Ce mariage d'assez courte durée, puisque son épouse décède à l'âge de 38 ans, le 29 août 1811<sup>6</sup>, donne naissance à quatre enfants<sup>7</sup>. Jean-Côme-Damien ne se remarie pas. Propriétaire de plusieurs terres et maisons en Breteil, Iffendic et Montfort, il décède à l'âge de 87 ans, dans sa propriété de la rue de la Saulnerie à Montfort, le 13 avril 1848<sup>8</sup>, laissant une belle succession de 6000 F<sup>9</sup>.

Son frère, Félix-Mathurin, poursuit également une carrière juridique, qui le porte aux fonctions de maire de Montfort une première fois en 1815, charge qu'il retrouve de 1816 à 1822. Nommé à cette période juge de paix à Montfort, il est contraint de quitter ses fonctions de maire. Il décède avant son frère, à l'âge de 74 ans, le 3 juin 1828<sup>10</sup>, résidant alors également dans une des propriétés familiales de la rue de la Saulnerie. Son action, peu évoquée par J.-C.-D. Poignand, peut apparaître opposée à la sienne : au moment où celui-ci tente une première préservation des sites antiques et médiévaux, son frère engage une réflexion sur le réaménagement et l'alignement des rues de la ville, qui n'aboutit que quelques années plus tard.

3. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 10 NUM 35133 180.

4. *Ibid.*, 1 U 86.

5. À ce titre, « J. Poignand » signe l'inventaire de l'abbaye Saint-Jacques de Montfort en 1791. *ibid.*, 1 Q 645.

6. Arch. mun. Montfort-sur-Meu, E 38.

7. Marie, Aristide-Mathurin (né le 13 juillet 1794, décédé à Paris, « ancien magistrat », en 1837), Julie-Félicité (née à Rennes en 1796) et Félix (né le 5 juillet 1798 à Bréal, qui devint juge de paix à Montfort).

8. Arch. mun. Montfort-sur-Meu, E 153.

9. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 3 Q 24/293, déclaration de succession du 27 septembre 1848.

10. *Ibid.*, E 53.



Figure 1 – La Houssaye, Iffendic, ancienne propriété de la famille Poignand (cl. H. Cuvinot, 1920-1930, collection privée)



Figure 2 – Montfort-sur-Meu, rue de la Saulnerie (cl. Y. Baron)

*Les écrits*

L'ensemble des manuscrits de J.-C.-D. Poignand mériterait une analyse détaillée, voire une édition critique<sup>11</sup>, tant les sujets abordés s'élargissent et se diversifient. Peu à peu, ce sont des notes argumentées, confrontées aux études d'autres chercheurs, qui couvrent les principaux sites étudiés en Bretagne, accompagnées d'un regard historiographique sur leurs analyses et la pertinence de celles-ci. De Carnac à la Vénus de Quinipily, du temple de Lanleff au Mont-Saint-Michel, du château de Josselin à la ville de Guérande, Poignand tente d'établir un tableau de la péninsule armoricaine, avant et après la période romaine. Ses principales études se focalisent sur la Domnonée, dont il établit le siège dans la commune de Gaël. Mais s'arrêter sur ce seul point serait trop réducteur : le celtisme, l'impact des auteurs du cycle arthurien, le mégalithisme, l'archéologie, la science et les recherches bibliographiques, sans cesse appuyées par des recherches de terrain, nourrissent une analyse critiquable, mais dont le développement est toujours étayé.

Les fonctions de juge d'instruction exercées par Poignand dans l'arrondissement lui apportent progressivement une grande pratique des hommes, des lieux et des archives de l'ensemble de ce territoire, qu'il ne cesse d'analyser, de la période révolutionnaire jusqu'à sa mort. Deux publications paraissent de son vivant, *Antiquités historiques et monumentales à visiter de Montfort à Corseul, par Dinan [...]*<sup>12</sup>, et *Karrek & Boutavam*<sup>13</sup>. Quinze années séparent ces deux ouvrages, d'inégale qualité, qui peuvent intriguer tant par leur construction que par l'écart des dates de publication.

La redécouverte des manuscrits de Poignand aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, conservés dans le fonds Arthur de La Borderie par suite de circonstances indéterminées<sup>14</sup>, apporte un éclairage nouveau sur les écrits et recherches de ce

---

11. En cours de réalisation par Yann Baron.

12. POIGNAND, Jean, *Antiquités historiques et monumentales à visiter de Montfort à Corseul, par Dinan, et au retour, par Jugon, avec addition des Antiquités de Saint-Malo et de Dol, étymologies et anecdotes relatives à chaque objet*, Rennes, Duchesne, 1820, 154 p.

13. *Id.*, *Karrek & Boutavam* (1<sup>er</sup> titre intérieur : *Le château de Boutavam et l'Étang de Karrek, monumens de l'art militaire des Gaulois, antérieurs à l'invasion des Romains, c'est-à-dire d'au moins deux mille ans d'antiquité* ; 2<sup>e</sup> titre intérieur : *Fragment de statistique relativement à la destruction de l'étang de Caray*), Rennes, Duchesne/A. Marteville, 1835, 75 p.

14. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 1 F 1049 1-3 (cette référence sera systématiquement sous-entendue dans les notes concernant les manuscrits de Poignand). Le fonds est composé des travaux suivants, par ordre chronologique : *Notice historique sur l'arrondissement de Montfort* (1817, 104 p.). *Réhabilitation de la mémoire des celtes et des druides* (non daté, 1821 mentionné dans le texte, non paginé, 135 chapitres, 1309 articles). *Les gaulois primitifs et les gaulois domnonéens. Développements qui m'ont été demandés au sujet de quelques notes marginales sur les antiquités morbihannaises de M. l'abbé Mahé, chanoine de la cathédrale de Vannes* (non daté, 1829 mentionné dans le texte, 208 p.). *Vicissitudes politiques et religieuses du pays de la Bretagne. Réponse à M. le Chevalier Hersart, membre du Conseil Général et secrétaire de la Commission Départementale de la Loire-Inférieure pour le monument de Quiberon*



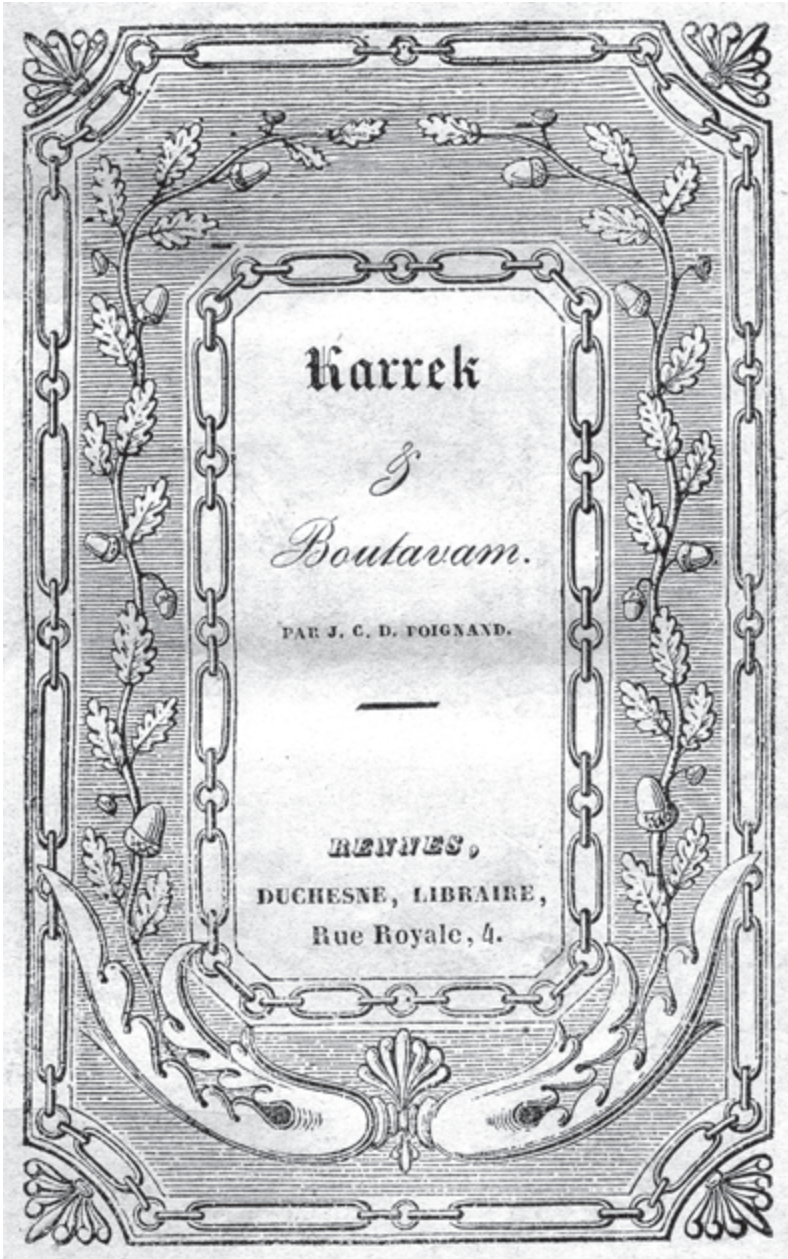


Figure 3 – POIGNAND, Jean-Côme-Damien, *Karrek & Boutavam*, Rennes, Duchesne/A. Marteville, 1835

personnage étonnant et attachant qui, pendant les trente dernières années de sa vie, ne cesse d'écrire, d'approfondir, d'améliorer son regard sur l'histoire et l'archéologie de son territoire, ainsi que celui de la Bretagne entière, compilant des notes prises tout au long de sa vie. Seuls quelques articles complémentaires figurent dans le *Lycée armoricain*, publié à Nantes de 1823 à 1831, auquel il collabore dès 1823, notamment par l'intermédiaire de son confrère Blanchard de La Musse : un seul article, « Parallèle des monumens celtiques, avec les monumens grecs ou romains », porte sa signature<sup>15</sup>, à la différence d'un article anonyme, « Forêts submergées<sup>16</sup> », revendiqué comme sien dans son travail inédit *Les gaulois primitifs et les gaulois domnonéens*<sup>17</sup>.

Les manuscrits des Archives départementales ne sont pas ceux des deux ouvrages publiés. L'ensemble, qui couvre les années 1817-1835, selon les quelques datations de l'auteur, composé de vingt-quatre cahiers, est complété d'apostilles innombrables. Dans la préface de sa *Notice historique sur l'arrondissement de Montfort*, datée de 1817, Poignand évoque lucidement ses objectifs :

« Jamais le rédacteur n'avait songé à écrire sur l'histoire, malgré qu'il eut des notes nombreuses recueillies depuis bien longtemps pour sa propre instruction. Il le fait inopinément et de commande, dans quelques intervalles de loisir que lui laissent ses fonctions publiques et ses affaires privées, sans pouvoir y donner une application continue et loin des grandes bibliothèques [...]. C'est pourquoi, [...] cédant aux sollicitations de quelques amis, peut-être trop indulgents, il s'est déterminé à rédiger en corps complet, dans la présente occasion, ses anciennes notes éparses qu'il avait communiquées d'abord avec moins de développements. »

Malgré sa constante volonté de publier son œuvre, en dépit des relations qu'il peut tisser avec ses confrères, il désespère, faute de moyens (et de relations appropriées ?), de faire aboutir son projet, qu'il finit par confier à ses futurs lecteurs. Il explique que sa vocation d'écrivain-historien-antiquaire naquit

« pour répondre à la lettre de M. le Préfet du département d'Ille-et-Vilaine, en date du 28 avril 1817, qui en réfère une de son Excellence le ministre de l'Intérieur [Joseph Lainé] en date du 10 du même mois, demandant une notice sur les anciens châteaux,

---

(1829, 70 p.). *Notice historique sur la Gaule et Saint-Jouan-de-L'Isle* (1833, non paginé). *Cataclysme de Bretagne* (1834 ; 24 p.). *Carnac et l'ophiolâtrie* (1835, 48 p.). *Histoire monumentale du royaume de Domnonée fondé en Bretagne après l'expulsion des romains, ou Chorographie Domnonéenne sur Montfort-la-Canne, son arrondissement communal et quelq' autres points de la Bretagne, de l'Angleterre, des Gaules et des pays étrangers qui ont eu d'antiques rapports tant avec les gaulois primitifs qu'avec les gaulois domnonéens* (non daté, 183 p.). *Résumé analytique de l'histoire de Bretagne* (non daté, 183 p.). *Guérande et le Croisic* (non daté, non paginé).

15. POIGNAND, Jean, « Parallèle des monumens celtiques avec les monumens grecs ou romains », *Le Lycée armoricain*, vol. 7, 41<sup>e</sup> livraison, 1826, p. 431-439.

16. *Id.*, « Forêts submergées », *Le Lycée armoricain*, vol. 1, 8<sup>e</sup> livraison, 1823, p. 376-377.

17. *Id.*, *Les gaulois primitifs et les gaulois domnonéens...*, *op. cit.*, chap. 34, art. 598.



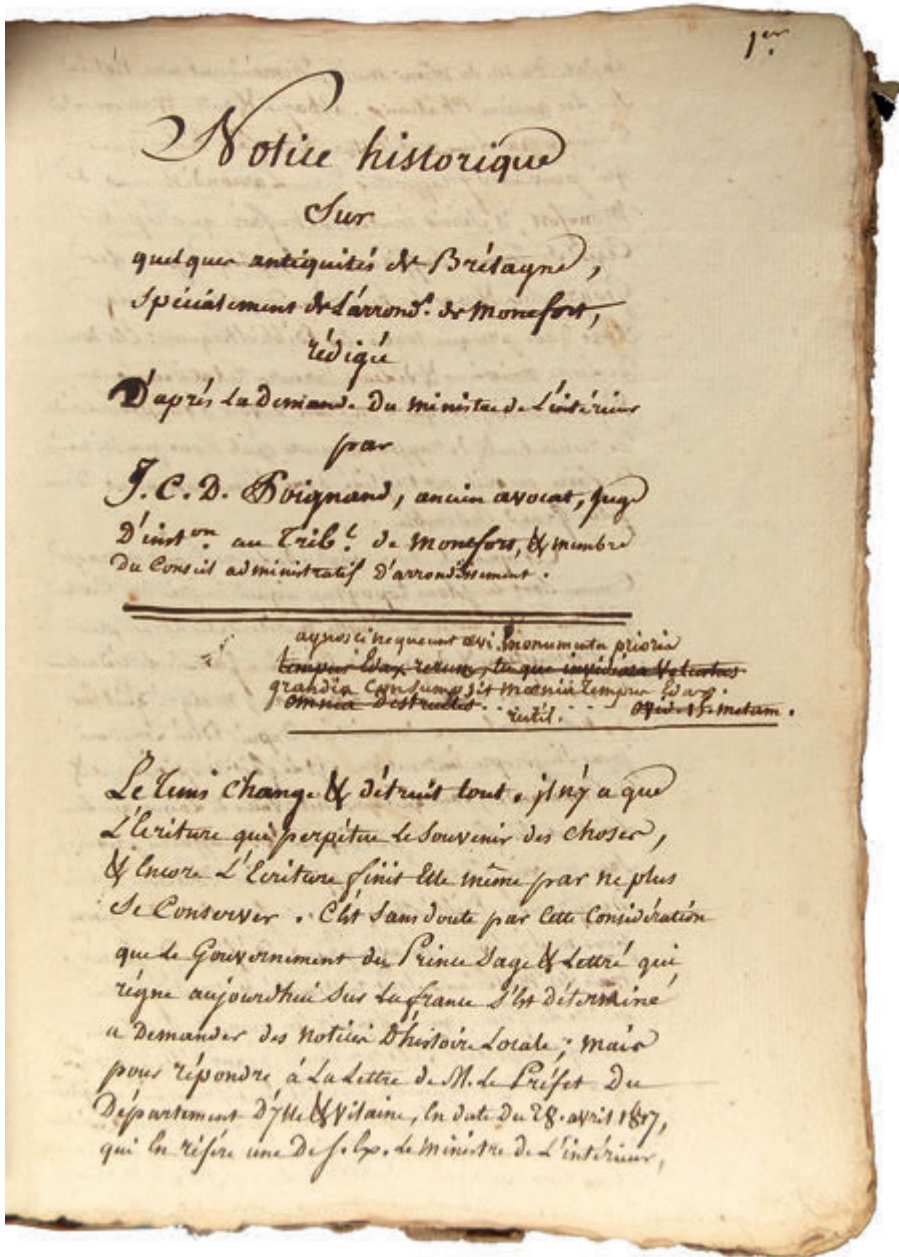


Figure 4 – POIGNAND, Jean-Côme-Damien, *Notice historique sur l'arrondissement de Montfort*, 1817, p. 1 (Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 1 F 1049 1-3)



Figure 5 – POIGNAND, Jean-Côme-Damien, *Histoire monumentale du royaume de Domnonée* [...], s. d., p. 54 (Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 1 F 1049 1-3)

abbayes et autres monuments curieux par leur architecture et les faits historiques qui peuvent s’y rapporter dans l’arrondissement de Montfort. »

Très construit, relativement bref, ce premier manuscrit donne un aperçu de sa volonté et de sa méthode :

« Il serait inutile de ne faire que répéter ce qui se trouve suffisamment expliqué par les géographes et par les historiens dont les ouvrages sont dans presque toutes les bibliothèques : c’est donc de leurs omissions et de leurs erreurs relativement au pays de Montfort que l’on croit devoir s’occuper à l’aide de recherches et de rapprochements qu’ils n’ont pas été à lieu de faire ou qu’ils ont négligé dans l’embrassement d’un plus grand ensemble. »

Chaque commune du district est analysée sous un angle historique et archéologique, dans lequel se mêlent recherches de terrain, confrontation avec les avis locaux, recherches archivistiques.

### *Sa méthode de travail*

Dans les cahiers des années suivantes, il ne cesse de détailler, d’étayer par des exemples bibliographiques et de terrain, les hypothèses esquissées dans les premiers volumes. Sous l’angle revendiqué de la « Renaissance des Lettres » et l’influence

du « siècle des Lumières », il est de tous les engouements qui se développeront plus ou moins heureusement dans les années suivantes : celtomanie, archéologie, historiographie bretonne, recherches linguistiques, ethnologie et relevés de terrains (il n'était hélas pas dessinateur).

Chaque cahier, indexé, paginé, est ordonnancé en chapitres et sous-chapitres numérotés. Malheureusement la plupart de ces cahiers ne sont pas datés, sinon dans le corps de texte, dans lequel il évoque des éléments de la presse du moment. Le trouble naît parfois de sa méthode de travail, et des nombreux ajouts et corrections contenus dans les manuscrits (ses notes contiennent de nouveaux événements et dates non contemporains de l'écriture initiale). Certains cahiers sont une réécriture de précédents, sans cesse augmentés d'éléments nouveaux, découverts au gré de recherches bibliographiques et de recherches de terrain, méthode de travail qu'il revendique tout au long de son œuvre. La voici explicitée à la fin de sa vie<sup>18</sup> :

« Je n'ai pas attaché une grande importance au style parce que ce n'était point un discours d'appareil : il ne s'agira jamais que de savoir si mes approfondissements historiques ont de l'exactitude et non pas si mes phrases sont bien cadencées. D'ailleurs j'en ai nécessairement rompu l'harmonie en y intercalant après coup quelques citations, dans les endroits qui m'ont paru en exiger. Cela vient de ce que j'avais improvisé la rédaction sur de simples notes [...]. C'est l'effet d'une longue routine qui m'a mis à lieu de pouvoir écrire, et même dicter, pendant des journées entières, une dissertation sur des procédures, sans aucune interruption pour en vérifier de nouveau les faits, quelque volumineuse qu'elle soit, ni pour chercher les autorités que j'ai l'intention d'y appliquer. Ceci est à la connaissance de tous mes collègues et de tous les commis du greffe qui ont milité avec moi. Les hommes sont ce que l'habitude les a faits. »

Sa bibliothèque personnelle, qu'il estime pauvre, ne nous est pas parvenue (pas plus que sa correspondance) ; il la compense par un riche bagage littéraire et par une fréquentation assidue des bibliothèques publiques et privées et de la presse. Son métier d'avocat et de juge l'amène également à compulsurer de nombreuses archives aujourd'hui disparues ou dispersées, apportant un éclairage dense sur ses constats de terrain. Ses écrits se concluent souvent par des consignes, vœux et indications pour une publication, qu'à la fin de sa vie il craint de ne pas voir se réaliser de son vivant<sup>19</sup> :

« Mon manuscrit, quelque volumineux qu'il paraisse, n'est donc vraiment qu'une simple dissertation, une esquisse, un abrégé, et pour ainsi dire une table raisonnée. Mon espoir est de commencer à détruire un préjugé injuste, et trop aveuglément accrédité, sur l'antique peuple celte et sur la religion qu'il pratiquait... Des antiquaires plus habiles que moi, et mieux placés pour des recherches étendues, pourront profiter de mes indications afin de diriger leurs études vers le même but. C'est à eux qu'appartiendra d'achever ce que mes faibles moyens ne m'ont permis que d'ébaucher. »

18. *Id.*, *Réhabilitation de la mémoire des celtes et des druides...*, *op. cit.*, préface, art. 1, 3.

19. *Id.*, *Vicissitudes politique...*, *op. cit.*, préface, art. 7.

Ses amis disent de son travail<sup>20</sup> « qu'il n'est pas indigne de l'impression ». Il leur répond : « S'il doit être imprimé, j'aime mieux que ce soit de mon vivant, pour corriger les épreuves : voilà toute l'arrière-pensée qui me domine. Du reste, quel que soit le jugement qu'on porte sur cet ouvrage, mon âge trop avancé n'admet plus ni l'effroi de la critique, ni le prestige du succès ».

### *Relations avec ses pairs*

Trois relations principales émergent de ses écrits, avec lesquelles il entretient correspondances et échanges intellectuels. François-Gabriel-Ursin Blanchard de La Musse (1752-1837), avocat puis conseiller au parlement de Bretagne, juge à Nantes puis au Mans, se retire à Montfort, et enfin à Rennes, où il meurt. Membre de diverses sociétés savantes, ce poète et littérateur fut l'un des fondateurs en 1798 de l'Institut départemental de la Loire-Inférieure, devenu en 1818 la Société royale académique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure<sup>21</sup>. Il publie en 1824 dans *Le Lycée armoricain* une longue note qui fit date, puisqu'elle est la première à situer le tombeau de Merlin dans la périphérie de Montfort<sup>22</sup>. S'il revendique en préambule le concours de son ami, il ne précise pas du tout que la quasi-intégralité du texte qu'il soumet est directement de la main de Poignand, puisqu'on le retrouve mot pour mot dans son *Histoire monumentale du royaume de Domnonée*.

Daniel-Louis-Olivier Miorcec de Kerdanet (1792-1874), quelques années avocat à Rennes où il exerce également les fonctions de bibliothécaire à la Bibliothèque publique jusqu'en 1827, noue probablement au cours de cette période rennaise une relation avec Poignand, avant de devenir avocat à Brest, puis maire de Lesneven. Outre ses publications, il collabore activement au *Lycée armoricain*. En tête de son livre *Antiquités historiques et monumentales [...]*, Poignand insère une lettre qu'il lui adressa le 23 avril 1820, souhaitant qu'elle serve de dédicace formelle : les deux hommes avaient projeté, semble-t-il, cet ouvrage en commun, initialement centré sur les antiquités de Corseul. Poignand ne cesse, tout au long de ses manuscrits, de se référer à celui qu'il rencontrait annuellement à Montfort<sup>23</sup> :

« M. Miorcec de Kerdanet, [...] est un de ceux qui forment autorité parmi les antiquaires de notre province. C'est un jeune littérateur qui ne paraît pas avoir quarante ans d'âge, mais qui a lu, ou plutôt étudié, tout ce qu'on écrit les chroniqueurs, les légendaires et

20. *Id.*, *Réhabilitation de la mémoire des celtes et des druides...*, *op. cit.*, ch. 134, art. 1 273.

21. LEVOT, Pierre, *Biographie bretonne. Recueil de notices sur tous les Bretons qui se sont fait un nom [...]*, 2 vol., Vannes, Cauderan, 1852-1857, t. 1, p. 106-107 ; KERVILER, René, *Répertoire général de bio-bibliographie bretonne*, t. II, Rennes, J. Plihon, L. Hervé, 1888, p. 359-365.

22. BLANCHARD de LA MUSSE, François, « Aperçu de la ville de Montfort sur Meu vulgairement appelée Montfort-la-Cane », *Le Lycée armoricain*, vol. 4, 22<sup>e</sup> livraison, 1824, p. 300.

23. POIGNAND, Jean, *Les gaulois primitifs et les gaulois domnonéens...*, *op. cit.*, chap. 21, art. 357.

les historiens, sur nos antiquités nationales. Comme la nature l'a doué d'une mémoire prodigieuse, il a son immense lecture imperturbablement présente à l'esprit, et dans quelque dissertation que ce soit, sur pareille matière semble vraiment une bibliothèque vivante [...] Les antiques vestiges que l'on voit encore le charmaient par leur simplicité champêtre, qui excite le dédain de beaucoup d'autres, et il ne manquait jamais à chaque printemps d'y projeter un nouveau voyage que ses occupations ne lui permettaient pas toujours d'exécuter. »

Enfin, le chanoine Joseph Mahé (1760-1831), auteur de l'*Essai sur les antiquités du département du Morbihan*<sup>24</sup>, fondateur en 1826 et premier président de la Société polymathique du Morbihan de 1826 à sa mort, est pour Poignand un modèle, qu'il souhaite imiter pour les départements d'Ille-et-Vilaine et des Côtes-du-Nord, tout comme Jacques Cambry (1749-1807) pour le Finistère<sup>25</sup>, évoqué à maintes reprises. Poignand mentionne des échanges épistolaires avec lui, notamment au sujet de ses propres recherches dans *Les gaulois primitifs et les gaulois domnonéens*, écrit aux environs de 1829<sup>26</sup> :

« Au commencement de mon ouvrage, [...] il me semble à propos d'expliquer le motif qui m'a fait l'entreprendre. M. l'abbé Mahé, ayant publié à Vannes en 1825, un volume de sa composition sous le titre d'*Essai sur les antiquités du département du Morbihan*, je m'empressai de me le procurer et de le lire. Il m'inspira tant d'intérêt qu'au lieu de lui faire comme à beaucoup d'autres, que j'ai souvent mis de côté pour n'y songer plus, j'inscrivis des notes marginales auprès d'un certain nombre d'articles où je croyais que M. l'abbé Mahé ne s'était pas tenu suffisamment en garde contre des préventions résultantes de sa vaste érudition bibliothécaire. Peu de temps après, j'eus occasion de recevoir ici chez moi des amis, et même des commensaux, du vertueux et savant chanoine. La conversation fut amenée à parler de lui, ainsi que du livre qu'il venait de faire imprimer. Je donnai connaissance de quelqu'un de mes annotations, et l'on m'engagea pour lors à les transcrire sur un petit cahier qui lui fut porté immédiatement [...] Je reçus donc en réponse une lettre extrêmement polie, mais elle ne comportait pas moins de vingt pages d'écriture minutée, toute en questions différentes, pour demander sur la plupart de mes notes d'autres nouvelles explications [...] ».

24. MAHÉ, Joseph, *Essai sur les antiquités du département du Morbihan*, Vannes, Galles, 1825.

25. CAMBRY, Jacques, *Voyage dans le Finistère ou état de ce département en 1794 et 1795*, éd. Dany GUILLOU-BEUZIT, Quimper, Société archéologique du Finistère, 1999.

26. POIGNAND, Jean, *Les gaulois primitifs et les gaulois domnonéens...*, op. cit., chap. 1, art. 1 à 3.



## Aimé-Marie-Rodolphe Baron du Taya (1783-1850)

### *L'homme et ses relations*

Baron est un nom patronymique qui ne désigne pas une dignité nobiliaire<sup>27</sup>. Cependant, comme existait une famille homonyme possédant des terres nobles en Pipriac, déboutée lors de la réformation de 1669-1670, aux armes proches de celles des Baron du Taya (« D'argent à deux lions affrontés de gueules, soutenant une moucheture d'hermines de sable »), Pol Potier de Courcy supposait qu'elles étaient apparentées<sup>28</sup>. La lignée paternelle d'A. Baron du Taya, d'origine ploërmelaise, peut être retracée sur cinq générations depuis la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. Ainsi, à Julien Baron (né en 1576) succède maître François Baron (1612-1678), procureur au siège royal de Ploërmel. Son fils, maître Jean Baron (1660-1728), est procureur fiscal de la juridiction du Bois-de-La-Roche, en Néant-sur-Yvel. Lui succède Julien Baron (1687-1731), premier à être qualifié de sieur du Taya, du nom d'une terre noble de Néant-sur-Yvel : conseiller du roi, sénéchal, il quitte la région de Ploërmel pour vivre à Quintin, dont il devient le député aux états de Bretagne. Son fils, maître Jean-Rodolphe Baron du Taya (1716-1794), est sénéchal, maire et député de Quintin. Lui succède aux mêmes charges Rodolphe-Marcellin-François Baron du Taya (1749-1820), anobli en octobre 1785 à la demande des états, époux de Charlotte-Yvonne-Cécile Le Guichet (1754-1826), dont il a sept enfants, le benjamin étant Aimé-Marie-Rodolphe Baron du Taya<sup>29</sup>.

Ce dernier naît à Quintin le 30 novembre 1783. Reçu docteur en droit à Paris le 26 août 1809, il devient en 1811 juge à Saint-Malo, puis conseiller à la cour d'appel de Rennes de 1816 à 1830 ; célibataire sans enfants, il meurt à Rennes dans sa maison, impasse des Carmélites, le 8 mai 1850<sup>30</sup>. Retournant sur les traces de ses ancêtres, il achète en 1824 une partie des landes de Gautro, proches du Val-sans-Retour, ainsi que le manoir de Rue-Neuve, dans le bourg de Tréhorenteuc, réédifié au début du XVII<sup>e</sup> siècle par Benjamin de L'Aage, dont il demeure le propriétaire jusqu'en 1847<sup>31</sup>.

27. KERVILER, René, *Répertoire général...*, op. cit., t. I, 1886, p. 130-131.

28. POTIER DE COURCY, Pol, *Nobiliaire et armorial de Bretagne*, 4<sup>e</sup> éd., Mayenne, J. Floch, 1970 (1<sup>re</sup> éd. 1846), t. I, p. 43 ; FLOURY, Jérôme, LORANT, Éric, *Catalogue généalogique de la Noblesse bretonne d'après la réformation de la noblesse, 1668-1672, et les arrêts de l'Intendance, du Conseil d'État et du Parlement*, 3 vol., Rennes, Sajef, 2000, t. III, p. 1568.

29. Cf. Geneanet. org ; <http://ploec-genealogie.over-blog.com/article-bron-115701798.html>.

30. Arch. dép. Côtes-d'Armor, Quintin, BMS, 1779-1784 ; Arch. mun. Rennes, décès, 1850, 4 E 48, p. 67, n° 547.

31. EALET, Jacky, *Tréhorenteuc en Brocéliande*, Ploërmel, Les Oiseaux de papier, 2008, p. 55-57, 74-75.





Figure 6 – Tréhorenteuc, manoir de Rue-Neuve (cl. Jacky Ealet)

A. Baron est un beau-frère par alliance de François-Marie-Guillaume Habasque (1788-1855), avocat puis juge à Saint-Brieuc, auteur de plusieurs ouvrages sur les Côtes-du-Nord, et également parent « à la mode de Bretagne » avec Ange Guépin (1805-1873), médecin et homme politique<sup>32</sup>. Outre ces relations familiales, Baron entretient un réseau d'érudits, comprenant, par exemple, l'abbé François-Marie Tresvaux (1782-1862), ré-éditeur en 1836 des *Vies des saints de Bretagne* de dom Lobineau, et Sigismond Ropartz (1823-1878), avocat et historien amateur.

Baron précise quelquefois dans ses publications quels sont ses informateurs, ainsi l'abbé Gervais de La Rue (1751-1835), l'un des précurseurs de l'étude scientifique de la littérature médiévale bretonne, ou le numismate noyonnais publiant en Bretagne, C.-Auguste Moët de La Forte-Maison. Il est proche de Louis-Jacques-Marie Bizeul (1785-1861), auteur d'un grand nombre de travaux portant notamment sur l'antiquité romaine en Bretagne<sup>33</sup>, lequel témoigne dans son *Journal* de leurs rapports scientifiques<sup>34</sup>. Plusieurs lettres envoyées par Baron à Bizeul sont contenues

32. KERVILER, René, *Répertoire général...*, *op. cit.*, t. IX, 1904, p. 297-306.

33. KERVILER, René, *Répertoire général...*, *op. cit.*, 1888, t. II, p. 322-336.

34. Arch. dép. Loire-Atlantique, 2 J 1-2, *Journal* de Bizeul.

dans un recueil factice de ses œuvres<sup>35</sup>, vraisemblablement le « volume des petites œuvres de M. Baron du Taya » acheté par Bizeul le 7 avril 1851<sup>36</sup>.

### *L'antiquaire et bibliophile*

Les premiers travaux de Baron portent, dans les années 1830 et au début des années 1840, sur ce qui n'était pas encore appelé archéologie. Encore faut-il considérer que l'auteur ne se cantonne pas au rôle d'antiquaire, comme ses contemporains spécialistes de l'étude des bâtiments, ce qu'il n'aborde jamais, mais qu'il est une sorte de touche-à-tout, polygraphe érudit présentant ses austères recherches sous le masque plus chatoyant de la littérature ; ceci rend parfois sa lecture complexe et quelque peu alambiquée, tant il prend plaisir à dissimuler son savoir sous des affèteries littéraires. Il a très certainement un plan de publications générales, numérotant chacun de ces « opuscules » suivant un ordre chronologique, quelle que soit leur taille. Le premier d'entre eux, dédié aux monnaies gauloises d'Amanlis, paraît en novembre 1835 ; nous n'en connaissons pas le tiré à part originel, seulement une édition commune avec le deuxième opuscule, consacré à la « Canne [*sic*] de Montfort » et imprimé à sa suite<sup>37</sup>. En juin 1835, des ouvriers travaillant à un chemin vicinal d'Amanlis découvrirent fortuitement environ « un décalitre » de pièces : Baron, qui est le premier à éditer ce dépôt, certes très maladroitement, l'attribue à une population armoricaine, sur la suggestion de Moët de La Forte-Maison, lequel pensait plus précisément aux Riedones (la théorie la plus récente les assigne aux *Ambilatri*, habitant les pays de Retz et

35. Recueil acquis en septembre 2013 par les Archives départementales d'Ille-et-Vilaine (suite à un signalement de Pierre Corbel), Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 10 bi 2936, BARON du TAYA, Aimé, *Œuvres diverses*, recueil contenant, dans l'ordre : lettre de Baron du Taya à Bizeul, 19 mars 1833 (3 p.) ; *Id.*, *Opuscules bretons. Monnaies celtiques-armoricaines. Canne de Montfort. Brocéliande\** (en note : « Cette petite compilation paraîtra en 1836 »), 80 p., comprenant *Monnaies celtiques-armoricaines trouvées près d'Amanlis, en 1835*, Rennes, J.-M. Vatar, novembre 1835, 44 p., *Canne de Montfort*, 34 p. ; lettre de Baron du Taya à Bizeul, 10 novembre 1836 (2 p.) ; note intitulée *Brecilian* (1 p.) ; *Id.*, *Opuscules bretons. III. Brocéliande. Ses chevaliers et quelques légendes. Recherches publiées par l'éditeur de plusieurs opuscules bretons*, Rennes, J.-M. Vatar, 1839, 359 p. ; note sur l'article suivant (1 p.) ; A. B. D. T. (BARON du TAYA, Aimé), *Opuscules bretons. IV et V. Le roi Audren. Monseigneur Saint Yves. Légendes*, Rennes, J.-M. Vatar, 1841, comprenant *Le roi Audren*, Rennes, impr. J.-M. Vatar, 1841 (p. 1-39), *Monseigneur Saint Yves* (p. 41-65), *D'un duc de Bretagne qui fut dévot à Saint Yves. Le savoir et le savoir-faire des femmes* (p. 67-77) ; lettre de Baron du Taya à Bizeul, 17 août 1841 (3 p.) ; *Id.*, *Ogée. Dictionnaire de Bretagne. VI<sup>e</sup> livraison. Lettre à M\*\*\**, Rennes, J.-M. Vatar, 5 juin 1842, 7 p. ; *Id.*, *Un cantique. Salve regina misericordie*, Rennes, J.-M. Vatar, septembre 1842, 29 p. ; *Id.*, *Thélin. Recherches rétrospectives*, Rennes, J.-M. Vatar, 10 juillet 1843, 19 p. ; lettre de Baron du Taya à Bizeul, 2 août 1847 (3 p.) ; *Id.*, *Postscriptum bibliographique et critique. Une légende méconnue. – Un bréviaire et un missel rares. – Un livre mystique, édition rarissime*, s. l., s. d., 11 p. ; *Id.*, *Bibliographie monastique. Constitutions de l'abbaye de Saint-Sulpice dans le diocèse de Rennes, livre rare du dix-septième siècle*, Dinan, J.-B. Huart, s. d., 8 p.

36. Arch. dép. Loire-Atlantique, 2 J 1-2, *Journal* de Bizeul.

37. BARON du TAYA, Aimé, *Opuscules bretons. Monnaies celtiques-armoricaines. Canne de Montfort. Brocéliande...*, *op. cit.*

d'Herbage)<sup>38</sup>. Le troisième opuscule, le plus important, et dont il sera question plus loin, consacré à Brocéliande, paraît en 1839. Les opuscules IV et V, édités en 1841, comportent trois parties inégales consacrées respectivement au mythique roi Audren, à saint Yves et à Jean IV, avec des notes et commentaires placés en fin de texte, truffés de références pertinentes, anciennes ou modernes, bretonnes, françaises et anglaises, concernant l'histoire, l'hagiographie ou la littérature<sup>39</sup>.

Baron fut un amateur d'ouvrages précieux, qu'il légua, « hors part », par son testament rédigé à Rennes le 7 mai 1849, à son neveu Guy Baron du Taya<sup>40</sup>. Lors de la mise en vente de sa bibliothèque après son décès, Édouard Turquety (1807-1867) acquit une édition de 1550 de l'*Illustration de la langue française* de Joachim du Bellay et l'offrit à Charles-Augustin Sainte-Beuve (1804-1869), qui l'en morigéna affectueusement<sup>41</sup>.

Les talents de bibliophile de Baron sont signalés à plusieurs reprises dans la *Bibliographie bretonne* de Prosper Levot, à laquelle il avait collaboré avec Bizeul depuis au moins le 2 août 1847<sup>42</sup>. Il signe quatre opuscules consacrés à la bibliographie savante. En juin 1842, il rendit publique une lettre à « M\*\*\* », très vraisemblablement Alphonse Marteville, ayant pour objet la 7<sup>e</sup> livraison de la réédition du *Dictionnaire* d'Ogée, concernant le catalogue des évêques de Dol. En septembre de cette même année, il publie un savant travail sur le cantique *Salve Regina*. Un opuscule non daté (vers 1841 ?), le *Postscriptum bibliographique et critique*, s'intéresse à trois questions touchant au livre. Enfin, tout aussi érudit, son travail sur les *Constitutions de l'abbaye de Saint-Sulpice dans le diocèse de Rennes*, décrit un ouvrage « fort rare » publié en 1685<sup>43</sup>.

### *Un agriculteur ?*

La brièveté de la carrière d'archéologue de Baron amène à s'interroger sur un possible autre centre d'intérêt, l'agriculture. En effet, de nombreuses publications touchant à ce sujet lui sont attribuées par René Kerviler<sup>44</sup>. Cependant, il est vraisemblable

38. MOËT de LA FORTE-MAISON, C.-A., *Explication des monnaies gauloises en général, en prenant pour point de départ le type complet des monnaies des anciens Rhédons (Rhedones)*, Rennes-Paris, J. Landais/Rollin, s. d. (15 novembre 1841) ; ABOLLIVIER, Philippe, COATYV, Yves, « Un manuscrit inédit de Pascal-Louis Lemièrre (1818-1887), pionnier de la numismatique gauloise armoricaine », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, t. 110/2, 2003, p. 10, note 20.

39. BARON du TAYA, Aimé, *Opuscules bretons. IV et V. Le roi Audren...*, op. cit.

40. Arch. dép. Morbihan, 1 J 554. Papiers de la famille Baron du Taya.

41. *Correspondance de C.-A. Sainte-Beuve (1822-1865)*, Paris, C. Lévy, 1877, t. I, n° CXVII-CXVIII, p. 168-170.

42. BARON du TAYA, Aimé, *Opuscules bretons. III. Brocéliande...*, op. cit., p. 325-333 ; BIZEUL, Louis, *Bouchard ou Bouchart (Alain)*, dans LEVOT, Prosper, *Biographie bretonne...*, op. cit., t. I, p. 148 ; Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 10 bi 2936, lettre de Baron du Taya à Bizeul, 7 août 1847.

43. BARON du TAYA, Aimé, *Ogée...*, op. cit. ; *Id.*, *Un cantique...*, op. cit. ; *Id.*, *Postscriptum bibliographique...*, op. cit. ; *Id.*, *Bibliographie monastique...*, op. cit.

44. KERVILER, René, *Répertoire général...*, op. cit., t. I, 1886, p. 131.

que ce dernier ait confondu l'antiquaire Aimé-Marie-Rodolphe avec l'agriculteur que fut son aîné François-Cyprien Baron du Taya (1782-1865), car les prénoms des deux frères ne sont jamais mentionnés dans les différentes publications agricoles ou archéologiques. François, régisseur de la forêt de Lorge, directeur du haut fourneau du Pas en Lanfains, fonde en 1821 l'un des tout premiers comices cantonaux de France à Plœuc-sur-Lié<sup>45</sup>. C'est probablement lui qui tente d'améliorer l'industrie linière, fondant en 1847 le comité linier d'Uzel, et qui reçoit pour ses travaux la médaille d'or de l'Académie d'agriculture de France<sup>46</sup>. Peut-être est-ce encore lui qui, devenu en 1842 président de la société d'agriculture de Saint-Brieuc, participe à une réunion tenue à Vannes le 3 mai 1843 pour fédérer les sociétés agricoles bretonnes préalablement à la création de l'Association bretonne<sup>47</sup>.

Mais, est-ce lui, ou son cadet, qui intervient l'année suivante lors du congrès breton de Rennes, qui voit la naissance de la classe d'archéologie ? Un « Baron du Taya » préside la séance du 3 octobre, ce qui fait plutôt penser à Aimé-Marie-Rodolphe, étant donné les préoccupations historiques de ce dernier. Cependant, il ne s'inscrit pas à cette nouvelle classe : après des questions de procédures, il n'a que le temps de laisser la parole à Théodore Hersart de La Villemarqué, avant de quitter la salle, « appelé à l'assemblée générale d'Agriculture, pour y traiter une question importante<sup>48</sup> ». De même, l'année suivante, lors du congrès de Nantes, quel est le « Baron du Taya » élu parmi les sept délégués de l'Institut des provinces dirigé par Arcisse de Caumont ? Comme le volume de l'Association bretonne (classe d'archéologie) mentionne son adresse à Rennes, « Cour du Séminaire », et précise qu'il est alors, tout comme Moët de La Forte-Maison, membre honoraire du bureau de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine (créée cette même année 1844 ; « Poignant », juge à Montfort, n'y apparaissant que comme simple membre), il semble plausible qu'il s'agisse ici d'Aimé-Marie-Rodolphe<sup>49</sup>. Par contre, lors du congrès breton de Saint-Brieuc en 1846, le « Baron du Taya » qui siège en tant que

45. HABASQUE, François, *Coup d'œil sur l'ensemble du département des Côtes-du-Nord*, dans *Notions historiques, géographiques, statistiques et agronomiques, sur le littoral du département des Côtes-du-Nord*, Guingamp, B. Jollivet, 1838, t. III, p. 58, note 2.

46. BARON DU TAYA, *Mémoire sur l'industrie linière*, Saint-Brieuc, L. Prud'homme, 1844 ; « Rapport sur les travaux agricoles de M. Baron Dutaya », *Mémoires d'Agriculture, d'économie rurale et domestique publiés par la Société nationale et centrale d'agriculture*, 1852, 1<sup>re</sup> partie, p. 183-186.

47. GUIOMAR, Jean-Yves, *Le bretonisme. Les historiens bretons au XIX<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne, coll. « Archives historiques de Bretagne », 3, 1987, p. 133-134.

48. « Classe d'archéologie, congrès tenu à Rennes en 1844. Compte-rendu et procès-verbaux », *Bulletin de l'Association bretonne*, 1845, p. 4, 31-32.

49. « Classe d'archéologie, congrès tenu à Nantes en 1845. Procès-verbaux », *ibid.*, 1846, p. 9, note 1, p. 113-114.

vice-président, reçoit un prix pour son élevage de *Southdown* et communique sur la question linière, est probablement François-Cyprien<sup>50</sup>.

## L'archéologie montfortaise

Pour nos deux auteurs, le territoire de vie devient l'objet à décrire, le lieu d'analyse et de recherche, prémisse à une réelle démarche scientifique. Celle-ci est balbutiante et les mène parfois à des erreurs, mais ils sont les premiers à dresser une cartographie historique et archéologique de lieux sur lesquels ils vont laisser une empreinte durable.

### *La Cane de Montfort*

Difficile pour Poignand et Baron du Taya d'éluder la légendaire Cane de Montfort... De nombreux érudits locaux, nationaux et européens, l'ont déjà étudiée en ce début de XIX<sup>e</sup> siècle<sup>51</sup>. Qu'elle atteste de la transformation miraculeuse d'une jeune fille en passe d'être séduite, tout comme sainte Onenne, récits rapprochés de la mythologie irlandaise, et qui trouveraient, peut-être, un fondement dans la découverte vers 1880, aux bords de l'Aff en forêt de Paimpont, d'une tasse en or ornée de douze oiseaux aquatiques, datant de l'extrême fin du Bronze final et témoignant de contacts entre la Bretagne et l'Allemagne du Nord ou le Danemark, n'entre pas dans le cadre de cet exposé<sup>52</sup>.

Mentionnée par des sources documentaires dès la fin du XV<sup>e</sup> siècle, la légende connaît à la fois des laudateurs et des contempteurs, ces derniers majoritaires dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, ainsi dom Lobineau, Christophe-Paul de Robien et Jean-Baptiste Ogée. Poignand apporte néanmoins sa touche et ses propres interprétations de la légende. Sa vision est cartésienne, et il en écrit tout d'abord sa propre version, même si l'on y retrouve les réminiscences de ses nombreuses lectures. Contrairement à ses prédécesseurs, qui relatent un événement ponctuel ou ressassent les versions plus anciennes, Poignand se livre à une analyse sans complaisance du phénomène, dont

50. « Quatrième session, tenue à Saint-Brieuc. Compte-rendu et procès-verbaux publiés par les soins de la direction », *ibid.*, 1847 ; ANDRIEUX, Jean-Yves, « L'industrie linière du teillage en Bretagne nord (vers 1850-vers 1950) : proto-industrialisation résistante ou industrialisation défaillante ? », dans *Les industries textiles dans l'Ouest XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles, Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 1990, t. 97/3, p. 383-397.

51. Cf. la contribution de Yann Baron dans les présents actes.

52. TURBIAUX, Marcel, « La cane de Montfort. Aspects d'un thème mythologique », *Mythologie française*, n° 158, 1<sup>er</sup> juin 1990, p. 11-36 ; BRIARD, Jacques, GIOT, Pierre-Roland, PAPE, Louis, *Protohistoire de la Bretagne*, Rennes, Ouest-France, 1979, p. 173 ; ROBREAU, Bernard, *Yvain et les fées de Brocéliande*, dans Philippe WALTER, *Brocéliande ou le génie du lieu. Archéologie, histoire, mythologie, littérature*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2002, p. 147-149.

il explique l'évolution par la mutation de la configuration des sites. Les témoignages et chansons qu'il évoque en font un précurseur de l'ethnologie<sup>53</sup>.

En 1826, François Rever (1753-1828) peut constater avec nostalgie que « les Mécréants lui [la cane] ont fait prendre *le nid en haine*<sup>54</sup> ». Par contre Baron, qui écrit en 1835 un opuscule entier sur ce sujet en citant toutes les sources alors disponibles, loin d'adopter l'esprit critique de Poignand, se fait son propagandiste en admettant sans barguigner les faits miraculeux. Aussi demeure-t-il étonnant que ni Miorcec de Kerdanet, rééditant en 1837 l'œuvre hagiographique d'Albert Le Grand (incluant à la suite de la vie de saint Méen l'*Histoire miraculeuse de la canne de Montfort, dans le pays de Saint-Méen*), ni l'abbé Félix-Louis-Emmanuel Oresve dans son *Histoire de Montfort*, bien que reprenant très exactement le texte de Baron, ne le citent une seule fois<sup>55</sup> !

### *La ville close*

Pour l'étude de la ville de Montfort, les ressources bibliographiques sont nombreuses : généalogies, plans, travaux historiques généraux, permettent de tirer les grandes lignes de l'évolution de la cité<sup>56</sup>. La spécificité du travail de Poignand est de mêler les ressources archivistiques dont il dispose, qu'il maîtrise avec les connaissances de son époque, aux travaux de terrain aujourd'hui inestimables, puisqu'il puise dans sa mémoire, dans celle de ses contemporains plus âgés, et confronte au terrain ses conclusions. L'intérêt de ses données réside principalement dans le fait qu'il vit une période clé de l'histoire de la ville : la Révolution commence à effacer le passé médiéval de la cité, mais les travaux d'envergure de destruction de la cité médiévale, d'alignement des rues, de modernisation d'une cité désormais sous-préfecture, n'ont pas encore eu lieu. Son regard interrogatif sur les traces dont il dispose, et dont il ne maîtrise pas encore tous les codes, l'amène à des descriptions parfois maladroites de la cité, mais qui laissent un état des lieux de l'architecture de la ville à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Le noyau castral est connu, notamment par le plan dressé en 1715 au moment de la vente des biens de la famille de La Trémoille, et révélé par le premier cadastre levé en 1809<sup>57</sup>. Par contre, la description que fait Poignand du centre et de la

53. POIGNAND, Jean, *Antiquités historiques...*, op. cit., p. I-XI ; *Id.*, *Histoire monumentale du royaume de Domnonée...*, op. cit., chap. 101, art. 748, 754.

54. REVER, François, « Sur Montfort. A. M. l'éditeur du Lycée armoricain », *Le Lycée armoricain*, vol. 8, 44<sup>e</sup> livraison, 1826, p. 120.

55. LE GRAND, Albert, *Les vies des saints de la Bretagne-Armorique*, éd. Daniel MIORCEC de KERDANET, Brest-Paris, P. Anner/I. Pesron, 1837, p. 331-341 ; ORESVE, Félix, *Histoire de Montfort et des environs*, Montfort-sur-Meu, A. Aupetit, 1858, p. 144-157.

56. Cf. la contribution de Julien Bachelier dans les présents actes.

57. Arch. nat., 1 AP 1914-1916 ; Arch. mun. Montfort-sur-Meu, 1 G 1.



périphérie de la cité médiévale apporte des éclairages inédits, ainsi sa description des vestiges du donjon de la cité<sup>58</sup> :

« Le palais d'habitation était bâti sur le sommet d'un monticule, en pain de sucre ou cône tronqué, à l'angle nord-ouest de la ville actuelle et il occupait le milieu de la plateforme qui se trouve sur le haut de ce monticule appelé la Motte du Château : la tradition porte que l'intérieur de cette motte est un souterrain voûté, et c'est chose vraisemblable. L'on montait au palais d'habitation qui était sur cette motte par un escalier que soutenait une galerie à voûte et à ciment dont il existe encore quelques vestiges le long d'une des murailles à côté du puits. Comme cet escalier n'a été détruit qu'en l'année 1702, le rédacteur de cette notice a été dans le cas d'en entendre parler à des personnes qui l'avaient vu ; elles attestaient qu'il était en pierre de taille, si large, et d'une rampe si douce, que les chevaux et même les voitures y pouvaient passer. Quatre bastions, liés ensemble par quatre murs latéraux, occupaient les quatre coins du sommet de la motte et n'ont été détruits entièrement que depuis la Révolution de 1789, de sorte qu'ils ont été vus par le rédacteur [...] »

Sa description des fossés et talus extérieurs à la partie castrale mériterait une analyse approfondie, confrontant terrain, cadastre ancien et toponymie<sup>59</sup> :

« Quant à l'ancienne ville, l'on n'a plus que des traditions et quelques vestiges encore existants de son ancienne enceinte. 1° dans un pré étroit et profond nommé la Douve Brillu, à l'entrée du fauxbourg de Gaël, 2° dans un autre petit pré étroit aussi et profond, nommé la Ruine, proche de l'église Saint-Jean à l'entrée du fauxbourg de Saint-Méen, 3° dans une autre partie de douve au-dessous de la cour de l'hospice le long du jardin du prieuré de Saint-Nicolas ; cette partie de douve devait aboutir à une douve, actuellement comblée, nommée la ruelle de la Couaille au haut du fauxbourg de Rennes [...] 4° enfin, du côté du midi, vers le milieu du fauxbourg de Coulon, il passait une autre douve qui communiquait de la Douve Brillu, première mentionnée, à la rivière et au marais de Saint-Nicolas par au-dessous des moulins : cette ancienne circonférence était à peu près d'une demie-lieue. Il paraît que l'ancienne ville, telle qu'on vient de la décrire, n'était pas murée et qu'elle était seulement défendue par des douves et des palissades, comme cela suffisait et se pratiquait assez généralement avant l'invention de l'artillerie, d'après le rapport des historiens. »

Les trois portes de la ville, Saint-Nicolas, Saint-Jean et Coulon, sont connues ; la porte Saint-Nicolas, détruite en 1898, est notamment bien documentée<sup>60</sup>, à la différence des deux autres, détruites précocement. Poignand livre une description curieuse d'une statue de la porte de Saint-Jean<sup>61</sup> :

58. POIGNAND, Jean, *Notice historique sur l'arrondissement de Montfort...*, op. cit., chap. 1, art. 1.

59. *Id.*, *ibid.*, chap. 1, art. 1.

60. BARON, Yann, DELOUCHE, Denise, Montfort-sur-Meu, août 1882, *un tableau d'Henri Saintin, les représentations de la porte Saint-Nicolas de Montfort dans les Musées et les collections publiques*, Montfort, 2014 ; cf. la contribution de Manuelle Aquilina dans les présents actes.

61. POIGNAND, Jean, *Histoire monumentale du royaume de Domnonée...*, op. cit., chap. 81, art. 492.

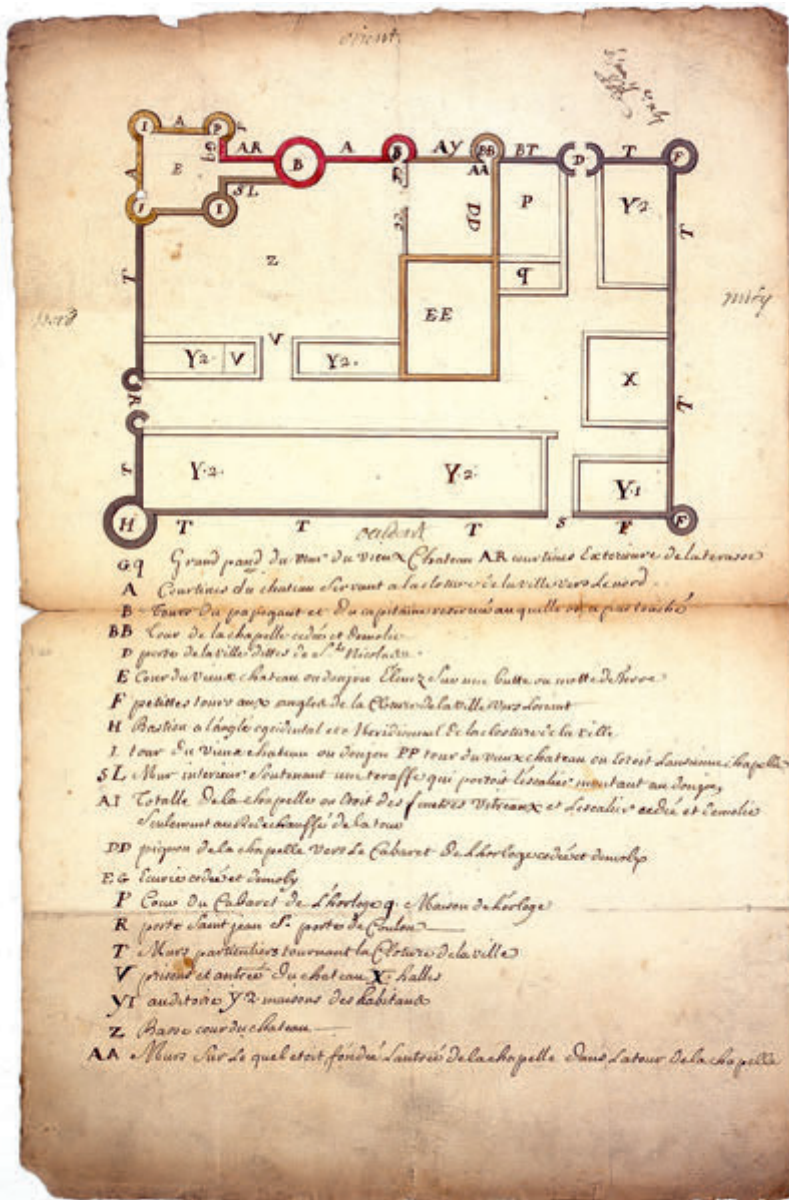


Figure 7 – Plan du château (anonyme, 1715) (AnF, Pierrefitte-sur-Seine, 1 AP 1916). Bien que schématique, ce plan apporte de nombreuses informations sur la configuration du château, notamment sur le donjon quadrangulaire, qui était à l'emplacement de l'église actuelle. Seuls subsistent aujourd'hui la tour du Papegaut (B), la tour du Pas-d'Ane (H) et des éléments de remparts (T).

« J'ai moi-même vu ici, dans la ville de Montfort, une statue sculptée en pierre de granit, à peu près comme celle de Quinipily [...], qui était de grandeur humaine, placée dans une niche au-dessus de la porte la plus rapprochée du château ; on donnait alors à cette statue le nom de saint Jean, mais elle était drapée de la tête aux pieds, tandis que les véritables statues de saint Jean le représentent toujours demi-nu et couvert seulement d'une peau de chameau ceinturée au corps. Cette statue, dont la tête avait été cassée, existait encore au commencement de la Révolution, c'est-à-dire depuis moins de quarante ans [...] N'étant pas, comme celle de Quinipily, accompagnée de son piédestal, elle n'avait aucune inscription, mais je me rappelle fort bien qu'elle était vêtue d'une robe longue à la manière des romains et qu'elle avait une espèce de dague pendant au côté gauche. L'on trouverait encore plus de la moitié des habitants du pays qui ont vécu du temps qu'elle existait et qui pourraient en rendre témoignage. »

### *Des thermes antiques*

Dans ses premiers manuscrits, Poignand émet l'hypothèse de la présence de « thermes » romains à Montfort. Critiqué, attaqué même sur cette théorie, il ne cesse de la parfaire par des observations de terrain<sup>62</sup> :

« [...] ce sont des thermes ou bains publics... Montfort en a eu autrefois deux bassins, dont on voit encore aujourd'hui les restes très reconnaissables au bas d'un jardin de l'Orient de la ville sur le bord de la petite rivière de Garun ; ils sont en carré long, ayant chacun environ six toises de large et douze toises de longueur, construits en pierre de taille, avec ciment et pavés en pierres de dalles : des trappes pratiquées dans le mur, du côté de la rivière, servaient à y introduire l'eau quand on voulait l'envoyer de l'étang qui était au-dessus, de même qu'à les vider pour les balayer quand on voulait mettre la rivière à sec en arrêtant l'eau de l'étang... [...] Or nul autre peuple que le peuple romain ne peut être supposé les avoir fait construire ».

Il complète et développe ailleurs<sup>63</sup> :

« Le fond des bassins est pavé en petites pierres de mosaïques. L'on vient d'enlever en 1825 les fondements de celui qui était comblé et l'on a extrait une quantité énorme de pierres de taille superbes. L'autre a été vidangé, autant que la saison de sécheresse a pu le permettre. L'on a découvert du côté opposé aux aqueducs un double escalier en pierres de taille pour y descendre. [...] Le 2<sup>ème</sup> bassin qui reste est très dégradé et pourrait ne pas tarder à être totalement détruit parce que c'est une propriété particulière et que l'on n'attache aucun intérêt à son entretien. On avait déjà enlevé de ce même jardin deux cent cinquante chartées de pierre de taille pour réparer les murs de la ville et spécialement la tour de Guitté en l'année 1647. (V. les registres municipaux<sup>64</sup>). Or il est notoire que les seuls romains faisaient usage

62. *Id.*, *Notice historique sur l'arrondissement de Montfort...*, *op. cit.*, chap. 1, art. 1.

63. *Id.*, *Histoire monumentale du royaume de Domnonée...*, *op. cit.*, chap. 6, art. 27.

64. Arch. mun. Montfort-sur-Meu, BB 1, fol. 45 v<sup>o</sup> ; BRETON, Yves, « Les cimetières, une source auxiliaire de l'histoire : l'exemple de la région de Montfort-sur-Meu », *Bulletin et mémoires de la Société archéologique et historique d'Ille-et-Vilaine*, t. CXIV, 2010, p. 279-280, note 41.

de pareils bains artificiels et que c'est un monument de leur séjour tel qu'il en reste fort peu nulle autre part dans toutes les Gaules. Quand l'on voudrait les prendre pour des viviers, ce n'en serait pas moins une recherche de luxe qui ne pourrait s'attribuer qu'à la même origine ».

Conscient de la nécessité d'étayer ses hypothèses, Poignand convie systématiquement des visiteurs à découvrir le site et à tirer leurs propres conclusions, ainsi l'évêque de Rennes Charles Mannay<sup>65</sup> :

« M. de Mannay [...], ayant longtemps résidé à Rome et vu en Italie plusieurs monuments thermaux, fut lui-même curieux d'examiner celui-ci. C'est en l'année 1822, qu'à l'occasion d'une visite diocésaine qui l'appelait à Montfort, le célèbre prélat se fit conduire chez moi par M. Bedel, curé de la ville [...] Après un court entretien sur des énoncés de ma petite brochure, il me pria de lui faire voir les choses. Nous passâmes d'abord aux ruines du château dont il examina toutes les dépendances avec une attention réfléchie et silencieuse. Il fouilla parmi des démolitions pour en extraire des morceaux du vieux ciment, qu'il concassa avec des pierres, et dont il observa avec une loupe les débris de la pulvérisation [...] Lorsque nous fîmes arrivés aux bassins thermaux, qui existaient encore alors tous les deux, son attention sembla redoubler. Il en fit le circuit très lentement, et après les avoir quittés retourna plus d'une fois sur différentes parties pour les examiner de nouveau, sans proférer une seule parole. Ce fut en sortant du jardin qu'il rompit le silence pour dire que : "les deux fourneaux d'étuve, les six trappes d'aqueducs, l'entourage des corbelets de toiture, et les escaliers de descente, ne permettaient pas de regarder ces deux bassins comme viviers [...]. Que c'était vraiment la forme des monuments thermaux d'Italie, mais qu'ils en différaient par la matière et la main d'œuvre tellement qu'il hésitait à les prendre pour une simple imitation ; qu'en France on en avait construit au temps de la chevalerie [...] que tout cela l'embarrassait et qu'il ne se sentait pas capable d'improviser là-dessus une opinion bien fixe" [...] ».

F. Blanchard de La Musse, dans son article consacré à Montfort qui reprend les informations de Poignand, distingue un appareil antique dans les murailles médiévales, qui n'en comportent pas : ainsi, son affirmation selon laquelle « tout porte à croire que Montfort aurait été bâtie par les Romains » paraît fort hasardée... Bien que « convaincu que les deux grands bassins sont aussi de construction romaine », F. Rever, un bon connaisseur de l'Antiquité, se demande en 1826 s'il s'agissait de bains, de réservoirs ou de lavoirs publics ; la même année, Blanchard répond que chacun des bassins, construit en « granit psaronien » (un plus probable granite du batholite mancennien), avait été chauffé par des « *hypocaustes* construites en cul de lampe » et réfuta toute assimilation à des « lavoirs publics ». Mais ceci reste malgré tout l'hypothèse la plus vraisemblable pour ces structures maintenant disparues, à moins qu'il ne se soit agi de viviers médiévaux<sup>66</sup>.

65. POIGNAND, Jean, *Les gaulois primitifs et les gaulois domnonéens...*, *op. cit.*, chap. 21, art. 349.

66. *Id.*, *Antiquités historiques...*, *op. cit.*, p. 10-13 ; BLANCHARD de LA MUSSE, François, *Aperçu de la ville de Montfort...*, *op. cit.*, p. 307-308 ; REVER, François, *Sur Montfort...*, *op. cit.*, p. 113-120 ; BLANCHARD de LA MUSSE, François, « Sur Montfort. A. M. F. Rever », *Le Lycée armoricain*, vol. 8, 46<sup>e</sup> livraison, 1826, p. 344-349 ; LEROUX, Gilles, PROVOST, Alain, *Carte archéologique de la Gaule. L'Ille-et-Vilaine*. 35, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, 1990, p. 150.





Le second ouvrage publié de Poignand s'arrête principalement sur deux sites majeurs du canton de Montfort, en Iffendic, l'étang de Careil et le château de Boutavent. Acquis par le conseil général d'Ille-et-Vilaine, l'étang est remis en eau à partir de 1997, après son assèchement en 1835. Poignand en laisse une description romantique<sup>67</sup> :

« C'est le plus grand étang de toute la Bretagne ; l'on ne discerne pas d'un côté à l'autre un homme d'avec un héron ; il se couvre pendant l'hiver de plusieurs milliers d'oiseaux sauvages, et sa fluctuation écumeuse offre une assez exacte représentation des vagues de la mer... Son bassin qui, au premier aspect semble à peu près rond, s'agrandit néanmoins en trois anses prolongées, de sorte que pour le voir dans son entier il faille nécessairement en faire le tour. De telles particularités sortent de l'espèce commune et peuvent mériter la visite des explorateurs : c'est ce qui me décide à en donner l'indication, car il offre en miniature un tableau du fameux lac Majeur dans l'Italie. »

Plutôt que l'un des premiers essais d'archéologie du paysage, il s'agit d'un plaidoyer pour la civilisation gauloise et d'une obsession celtomane bien dans l'air du temps. Ainsi, l'étang de *Karrek/Caray* aurait formé « partie du reste monumental d'un genre particulier de *fortifications hydrauliques* usitées par l'antique peuple gaulois, antérieurement à l'invasion des Romains », destinées à protéger et la ville de Montfort et le château de *Boutavam*. Sur ce site ayant fait l'objet de prospections et de fouilles de 1999 à 2015<sup>68</sup>, Poignand laisse une précieuse description, le connaissant depuis 1768, alors qu'il était un jeune écolier. Bien qu'utilisant avec justesse deux textes médiévaux mentionnant le château en 1199 et en 1213, il n'en conclut pas à une datation au Moyen Âge central, mais bien antérieure, à la fois par une lecture aventurée et cocasse de textes antiques, et par des pseudo-explications toponymiques : ainsi *Boutavam* serait-il un nom breton formé par les termes *both*, « butte », ou *bout*, « place », et *vam*, « mère », et ne signifierait pas, comme avancé de son temps, « Bout exposé au vent »...

## L'invention de Brocéliande

### *La localisation de Brécilien à Paimpont*

Le plus grand mérite de Poignand et de Baron est d'avoir popularisé, pour le meilleur et pour le pire, l'assimilation de la forêt de Paimpont à celle dite « de Brocéliande ». Ses prédécesseurs la localisaient auparavant près de Quintin, ainsi en 1811 Auguste Creuzé de Lesser ou, en 1818, Miorcec de Kerdanet<sup>69</sup>. Mais, en

67. POIGNAND, Jean, *Résumé analytique de l'histoire de Bretagne...*, op. cit., chap. 43, art. 981.

68. Cf. l'article sur Boutavent par André Corre et Bernard Leprêtre, dans les présents actes.

69. CREUZÉ DE LESSER, Auguste, *La Table ronde, poème*, Paris, A. Gobin, 4<sup>e</sup> éd. (1<sup>re</sup> éd. 1811), p. xxvii, 181 ; MIORCEC DE KERDANET, Daniel, *Merlin, dans Notices chronologiques sur les théologiens, juriscultes, philosophes, artistes, littérateurs, poètes, bardes, troubadours et historiens de la Bretagne, depuis le commencement de l'ère chrétienne jusqu'à nos jours [...]*, Brest, G.-M.-F. Michel, 1818, p. 7, note 1.



1820, Poignand s'écarte de la *doxa* de son temps, en étudiant l'épisode d'Éon de l'Étoile « qui semble avoir voulu rétablir à cette époque les maximes de l'antique religion druidique dans la forêt de *Brécilien*, appelée maintenant forêt de Paimpont ». Il s'en explique dans une note, courte, mais définitive :

« Cette forêt de Brécilien a été mal à propos supposée être la forêt de Lorges, proche Loudéac, parce qu'Éon de l'Étoile se trouvait natif de Loudéac ; mais ce n'est pas ordinairement dans son propre pays que l'on peut devenir prophète. Celui-ci essaya de l'être où l'avait été Merlin, où il passait pour reposer avec son épouse sous des *aubépines*, où était son *perron* fameux, ainsi que la miraculeuse fontaine de *Barenton*, en haute forêt, proche la commune de Concoret [...]. »

Un peu plus loin, il confirme que la forêt de Brécilien, « principal siège du culte druidique », se trouvait à côté de Gaël ; poursuivant son raisonnement, il avance que le tombeau de « l'archidruide » Merlin devait se trouver en cette forêt, à proximité des abbayes de Paimpont et de « Tel'hoët »<sup>70</sup> (ce dernier établissement en réalité un simple prieuré de l'abbaye du Nid-au-Merle, en Saint-Sulpice-la-Forêt, fondé en 1124 par Raoul de Montfort). En dépit, ou plutôt à cause de leur celtomanie, ces arguments convainquent dès 1821 Kerdanet, puis en 1824 Blanchard de La Musse, enfin en 1825 Mahé et Louis-Antoine-François de Marchangy, ce dernier citant nommément Poignand ; par contre, l'érudit malouin François-Gilles-Pierre Manet, en 1834, bien que mentionnant et Mahé et Poignand, revient à l'ancienne théorie<sup>71</sup>. Durant l'été 1835, Théodore Hersart de La Villemarqué, effectuant une sorte de pèlerinage à la forêt de « Brécilien », visite la fontaine de Barenton, où une jeune fille originaire de Lothéa lui aurait chanté la *gwerz* du baron de Jauioz... Auguste Brizeux, chargé de mission par Prosper Mérimée, se rend le 10 août 1836 en *Kon-Korred*, à la fontaine de *Ber-enn-Dun* (Barenton), et à la « tombe de Merlin » : ayant traversé la forêt de *Brézilian*, il apprend auprès du curé et du maire de Paimpont que les noms des « antiquaires du pays » sont « M. Poignant, juge à Montfort. M. Duteilha, à Rennes (ancien conseiller) »<sup>72</sup>.

70. POIGNAND, Jean, *Antiquités historiques...*, *op. cit.*, p. 89, note 1, 91, 139, note 1.

71. MIORCEC de KERDANET, Daniel, *Histoire de la langue des Gaulois et par suite de celle des Bretons*, Rennes, Duchesne, 1821, p. 57 ; BLANCHARD de LA MUSSE, François, *Aperçu de la ville de Montfort...*, *op. cit.*, p. 303 ; MAHÉ, Joseph, *Essai sur les antiquités...*, *op. cit.*, p. 233, note 1, p. 422-428 ; MARCHANGY, Louis de, *Tristan le voyageur, ou la France au XIV<sup>e</sup> siècle*, 6 vol., Paris, F.-M. Maurice/U. Canel, 1825, t. II, p. 200, note 1 ; MANET, François-Gilles-Pierre, *Histoire de la Petite-Bretagne, ou Bretagne-Armorique, depuis ses premiers habitants connus*, 2 vol., Saint-Malo, E. Caruel, 1834, t. I, p. 203, 208.

72. HERSART de LA VILLEMARQUÉ, Théodore, « Visite au tombeau de Merlin », *Revue de Paris*, 2<sup>e</sup> série, t. XLI, 1837, p. 43-62 ; *Id.*, *Barzaz Breiz. Chants populaires de la Bretagne*, Paris, Charpentier, 1839, p. 204-211 ; CREN, Louis, « Brizeux, chargé de mission en Bretagne », *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. XXXV, 1955, p. 105-121.

En 1839 l'ouvrage de ce dernier, *Brocéliande [...]*, publié à ses frais, marque un tournant. Son auteur devait être plongé depuis au moins 1834 dans sa rédaction, à en juger par une allusion à cette année dans ses opuscules III et IV ; en 1835, il annonçait la publication pour l'année suivante de « cette petite compilation », devenue plus imposante au fil du temps<sup>73</sup>. Ce « récit léger, brodé des légendes les plus merveilleuses », « œuvre [à] l'esprit romantique encore naissant »<sup>74</sup>, est un jalon essentiel dans le processus d'identification d'un lieu légendaire à un territoire réel. Il annonce dès son « Avant-propos » que la

« très-ancienne Brocéliande, c'était peut-être la réunion des bois de Paimpont, de la Hardouinaye, de Loudéac, de Quintin, de Duault, etc. Le Brécilien moderne, c'est la forêt de Paimpont [...] Parler de Brocéliande, rappeler ses noms, chercher la situation de son chef-lieu, toucher quelques origines, et surtout les traditions de féeries, de chevalerie, d'enchantements répandues sous ses ombrages, errantes sur ses belles eaux, tel est mon but. »

Il n'écrit pas une histoire de la forêt, mais en 359 pages « une simple notice, non sans digressions », comprenant une première partie intitulée « Recherches et conjectures. Notions historiques » (95 pages), une deuxième appelée « Un souvenir de Brocéliande à Quintin » (146 pages), une dernière dite « Légendes » (73 pages), enfin des « Additions » (33 pages). Il s'agit donc d'un ensemble disparate et hétérogène de textes de différentes valeurs, mêlant l'érudition la plus précise, ainsi sur la matière de Bretagne ou les *Usemens et coutumes de la forest de Brécilien*, rédigés en 1467 et qu'il publie pour la première fois, à des dialogues et des récits écrits dans le style troubadour qui lui est cher. L'auteur manie littérature, onomastique, histoire, hagiographie, sans pratiquement évoquer l'archéologie, se contenant de renvoyer pour Tréhorenteuc aux travaux de Mahé, et pour Boutavent au « curieux opuscule de M. Poignant [*sic*] ».

Le livre de Baron achève de convaincre les sceptiques, à l'exception notable de son beau-frère Habasque, lequel, en octobre 1835, en tenait déjà pour la forêt de Lorge, et qui en 1841 ne semble toujours pas convaincu<sup>75</sup> :

« La forêt de Quintin s'est, aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, appelée *Brocéliande*. On en connaissait deux, savoir : la Brocéliande de Quintin et celle de Paimpont. M. Aimé Baron-Dutaya pense, et nous croyons que les forêts de Loudéac, de Quintin, de La Hardouinaye et de Paimpont ont fait jadis une seule et même forêt ; mais en quel temps ? Nul ne le sait. »

73. BARON DU TAYA, Aimé, *Opuscules bretons. Monnaies celtiques-armoricaines. Canne de Montfort. Brocéliande...*, op. cit. ; *Id.*, *Opuscules bretons. III. Brocéliande...*, op. cit. ; *Id.*, *Opuscules bretons. IV et V. Le roi Audren...*, op. cit., p. 65, note.

74. DUVAL, Michel, *La forêt de Brécilien et ses très anciens usements*, Rennes, Le Cercle de Brocéliande, 1954, p. 9.

75. HABASQUE, François, *Coup d'œil...*, op. cit., t. III, p. 59 ; HABASQUE, François, « Quintin », *Annuaire des Côtes-du-Nord*, 6<sup>e</sup> année, 1841, p. 131.

Cependant, les contemporains de Baron, tel le continuateur anonyme d'Ogée citant son « gracieux ouvrage », ou François-Marie Cayot-Delandre évoquant Tréhorenteuc, « sur la lisière de l'antique et mystérieuse forêt de Brocéliande [...] aujourd'hui prosaïquement appelée forêt de Paimpont », et renvoyant longuement à Baron du Taya, ou encore P. Levot, adoptent ses arguments<sup>76</sup>.

### *Archéologie et littérature*

Pour assimiler la forêt de Brocéliande à celle de Paimpont, Poignand utilise des arguments de deux ordres, tentant de confronter les sources littéraires et archéologiques. Dès 1817, sa découverte « dans le bord de la forêt proche d'un village nommé Coy-Bois », en Saint-Malon-sur-Mel, de « deux cellules construites en énormes pierres de dalle, plantées debout et couvertes de pareilles pierres de dalle », constitue l'un des fondements de son raisonnement. Il ne cesse d'y revenir et d'étayer leur antiquité, mettant en doute les premières interprétations locales du site<sup>77</sup> :

« Le vulgaire attribue ces ouvrages aux fées, ou au prétendu géant Gargantua ; quelques personnes plus instruites supposent que cela pourrait bien remonter jusqu'aux temps du culte druidique, dont les cellules auraient été des autels. [...] Mais l'on peut aussi n'attribuer ce monument qu'à Eon de l'Etoile, car il est vrai qu'il a habité la forêt de Brécilien [...]. »

Dans sa publication de 1820, il désigne ces structures, qu'il rapprochait de l'hypothétique tombeau de Gwench'lan au « mont Saint-Michel-en-Grève », comme tombeaux de Merlin et de Viviane. Pour lui<sup>78</sup> :

« Le tombeau de cet archidruide [Merlin] doit être dans la forêt de *Brécilien*, d'après les notions que l'on trouve dans l'antique littérature de cette époque. L'abbaye de Paimpont et surtout celle de Tel'Hoët, dont le nom signifie Bois Sacré, ont vraisemblablement été fondées dans les environs du lieu qu'il habitait [... Ces tombeaux] ont été abattus depuis environ vingt ans, par le peuple, pour y chercher des trésors ; mais les débris se voient encore sur le lieu, dans un endroit appelé les *Landails*, commune de Saint-Malon. Le nom du lieu, orthographié ainsi, signifie temple des esprits. »

À noter que le « tombeau de Merlin », dont Félix Bellamy peut encore en 1895 photographier les restes avant leur destruction, semble plutôt une allée couverte longue de 25 mètres. Datant du Néolithique final, elle était proche d'une autre allée

76. OGÉE, Jean-Baptiste, *Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne, dédié à la nation bretonne*, éd., Alphonse, MARTEVILLE, P., VARIN, Rennes, Molliex, 1843, t. II, p. 258-259 ; CAYOT-DELANDRE, François-Marie, *Le Morbihan, son histoire et ses monuments*, Vannes, A. Caudéran, 1847, p. 332-333 ; LEVOT, Prosper, *Biographie bretonne...*, op. cit., t. I, p. 676-677.

77. POIGNAND, Jean, *Notice historique sur l'arrondissement de Montfort...*, op. cit., chap. 4, art. 3.

78. *Id.*, *Antiquités historiques...*, op. cit., p. 139-141.

couverte dite « Tombeau des Anglais », ou « de Viviane », par Poignand<sup>79</sup>. Ce dernier s'appuie surtout sur un poème attribué à Ossian, célèbre supercherie – mais qui n'était pas reconnue comme telle en 1820 – de James Macpherson (1736-1796), traduit en français par Pierre Baour-Lormian (1770-1854). Dans son *Histoire monumentale du royaume de Domnonée [...]*, il persiste<sup>80</sup> :

« J'ai vu entiers ces deux tombeaux car ils n'ont été abattus que depuis la Révolution pour chercher un trésor. [Ces ?] pierres colossales restent encore amoncelées sur le lieu : c'étaient deux *dolmoens*, c'est-à-dire tombeaux en catafalques. Il ne fallait, pour les discerner, que joindre à la lecture des *Poèmes de la Table Ronde* les premières notions sur de pareils monuments. »

Il y revient encore vers 1829 dans son texte sur les *gaulois primitifs*<sup>81</sup> :

« Ma raison est que son tombeau se trouvait vraiment, comme l'annonce le *Poème de l'Arthuriade*, traduction de M. Creuzé de Lessert : « Dans la Bretagne, et non pas dans la Grande ; dans la forêt dite Brocéliande » [...] Ce tombeau était un *dolmoen* composé de plusieurs pierres colossales plantées debout, et recouvertes par d'autres pierres pareilles, placées transversalement sur le haut. Il avait la forme d'une petite cellule, couverte d'une tribune en carré long. À une portée de fusil, sur la même ligne, au bord septentrional de la forêt de Brécilien, se trouvait un second *dolmoen*, tout semblable, et qui formait indubitablement le tombeau de Viviane, épouse de Merlin [...]. Il y a dans la vallée voisine une fameuse fontaine, qui était formée de pierres colossales, et qui a été dégradée, mais qui conserve encore dans les hameaux environnants le nom de fontaine de Jouvence. »

Un argument semblable se trouve, toujours en 1829, dans ses *Vicissitudes politiques [...]*<sup>82</sup> :

« La situation du tombeau de Merlin est indiquée dans le poème du saint Gréal de manière si précise que l'auteur doit nécessairement avoir résidé aux environs ; car il n'a pas omis la moindre des particularités locales. Ce tombeau était dans la forêt, et il n'est plus maintenant qu'au bord [...]. D'abord pour s'y rendre il faut suivre le vieux Meliadus, roi de Léon, ce qui est un jeu de mots des romanciers sur les deux mots celtiques Mell'Aon, qui signifient littéralement ruisseau du Gymnaste. On le nomme actuellement ruisseau de saint Mellon, et par corruption de saint Malon. C'est de cette dernière manière que le nom se trouve orthographié sur les cartes géographiques. Ce ruisseau coule dans une vallée étroite et profonde, encaissée entre des montagnes hautes et rapides, mais qui se prolongent des deux côtés en ligne droite dans une distance d'environ demi-lieue, sans saillies ni rentrées qui produise des contours comme en

79. BRIARD, Jacques, *Mégalithes en Brocéliande. Légendes, réalité, éternité*, dans Philippe WALTER, *Brocéliande...*, *op. cit.*, p. 15-29.

80. POIGNAND, Jean, *Histoire monumentale du royaume de Domnonée...*, *op. cit.*, chap. 3, art. 10.

81. *Id.*, *Les gaulois primitifs et les gaulois domnonéens [...]*, chap. 5, art. 39-40.

82. POIGNAND, Jean, *Vicissitudes politiques [...]*, chap. 1, art. 43.

offrent presque toutes les autres vallées. C'est ce qui l'a fait indiquer dans le poème par l'épithète Val Sans Retour. »

Ces tentatives archéologico-littéraires de Poignand, qui s'attache également aux autres sites majeurs de « Brocéliande », ainsi le Val-sans-Retour, la fontaine de Jouvence ou la fontaine de Barenton, ne trouvent pas d'immédiats échos. Ainsi, la Société française pour la conservation et la description des monuments nationaux, fondée en 1834, se déplace pour la première fois en Bretagne en juin 1840, et tient trois séances au sein de la Société des sciences et arts de Rennes. Si l'on y évoque les techniques de fouille de « monuments druidiques », c'est-à-dire des tumulus, des découvertes de haches en bronze, des voies romaines et de quelques monuments médiévaux, jamais ne sont cités la forêt de Paimpont/*Brocéliande* et ses monuments mégalithiques<sup>83</sup>. Ce n'est qu'en 1858 qu'Oresve mentionne de nouveaux les mégalithes attribués par Poignand à Merlin et à Viviane<sup>84</sup> :

« Sur la lande dite la Landelle, près de la forêt, il existe plusieurs pierres dont quelques-unes sont debout et forment un carré long. M. Poignand, de Montfort, ayant écrit qu'il les regardait comme les tombeaux de Merlin et de Viviane son épouse, des curieux, guidés par cette indication, sont venus visiter ces pierres et mesurer le terrain. Les paysans voisins, voyant beaucoup d'étrangers venir pour les examiner, se sont imaginé qu'il y avait là quelque trésor caché, et ils ont renversé les pierres, pensant le trouver. »

Les arguments fondés sur les mégalithes demeurent en réalité bien moins développés que ceux employant les ressources littéraires, exhaustivement cités par Félix Bellamy en 1896, qui reconnaît sa dette envers ses prédécesseurs quelque peu oubliés<sup>85</sup> :

« Je me plais à reconnaître la science, l'érudition, en un mot l'incontestable compétence de l'abbé de La Rue en ce qui concerne la littérature du moyen âge [...] Mais je me refuse à admettre que lui, étranger à la Bretagne, en ait connu la topographie mieux que des gens, tels que M. Poignand, nés dans le pays, y ayant passé leur vie en s'adonnant aussi au même genre d'études. Et puisque M. Poignand de Montfort, ainsi que d'autres personnages fort habiles dans la question (Baron du Taya, etc.) affirment que la forêt de Paimpont ou de Brécilien est le cœur encore battant, bien que les membres en aient été séparés, de la grande et vraie Brocéliande, que là se trouvent encore les merveilles qui lui valurent le renom de forêt enchantée, j'adopte leur avis bien plutôt que celui de l'abbé de La Rue. »

83. LANGLOIS, Charles, « Procès-verbaux des séances archéologiques tenues par la Société pour la conservation des monuments, les 4 et 5 juin 1840, dans la ville de Rennes », *Bulletin monumental*, t. 6, 1840, p. 227-243 ; CAUMONT, Arcisse de, « Lettre à M. Pollet, inspecteur divisionnaire des monuments historiques, sur quelques monuments de Dinan, de Dol et de St.-Malo », *ibid.*, p. 244-260.

84. ORESVE, Félix, *Histoire de Montfort...*, *op. cit.*, p. 73-74.

85. BELLAMY, Félix, *La forêt de Bréchéliant. La fontaine de Bérenton. Quelques lieux d'alentour. Les principaux personnages qui s'y rapportent*, Rennes, J. Plihon, L. Hervé, 1896, t. 2, p. 216.





Figure 9 – Saint-Malon-sur-Mel, *Le Tombeau de Merlin l'Enchanteur* (cl. Charles Legendre, 1900-1920, coll. Musée de Montfort)

Si les écrits de Poignand demeurent très largement inédits, ils circulent cependant dans le milieu des historiens du premier XIX<sup>e</sup> siècle qui les emploient dans plusieurs publications sans citer leur auteur. Pratiquement un demi-siècle après son décès, ses manuscrits sont exploités par Bellamy<sup>86</sup> : il suffit de lire la somme qu'il publie en 1896 sur la forêt de Paimpont et le mythe arthurien pour prendre la mesure de ses emprunts. S'il rend régulièrement hommage à l'auteur et à ses « notes manuscrites », il élude parfois sa source par un détour, citant un « antiquaire zélé », un « savant investigateur du pays », un « archéologue érudit » ou un « érudit celtisant » ; mais il extrait également, sans en citer l'origine, de longues pages des manuscrits de Poignand. La Borderie mentionne ce dernier, dans un compte-rendu de séance du 12 mars 1895, à propos d'un ouvrage de Frédéric Joüon des Longrais sur la cane de Montfort, comme « un antiquaire de Montfort, très érudit »<sup>87</sup>. L'année suivante, il publie le premier tome de sa monumentale *Histoire de Bretagne*, appelée à devenir une vulgate indépassable pour de nombreuses générations, en dépit d'écarts certains à la réalité historique : ainsi, voit-il dans la péninsule armoricaine « les dernières épaves de l'immense Bretilien celtique », la « forêt centrale », laquelle, comprenant la forêt de Paimpont (pour laquelle il rend hommage à Baron), constituait une véritable « muraille de Chine, verdoyante, arborescente, longue de trente lieues, large de quinze », théorie dont les recherches modernes multidisciplinaires ont démontré l'inanité<sup>88</sup>.

## Conclusion

La celtomanie prolifère au début du XIX<sup>e</sup> siècle, avec la création à Paris en 1805 de l'Académie celtique : l'un de ses fondateurs en est Cambry, revendiqué comme modèle par Poignand, qui s'intéresse à des monuments bretons alors très débattus. Ses conclusions sont aussi aberrantes que celles soutenues par le chanoine Mahé, dont il admirait l'œuvre morbihannaise. Bien que parcourant une bonne partie de la Bretagne, l'essentiel de son œuvre se cantonne à sa région natale, qu'il connaît fort bien et dont il est l'un des premiers à évoquer le passé. Publiant dans *Le Lycée armoricain*, il n'appartient pas à l'Association bretonne, le bras armé des « organisations Caumont » à l'origine de nombre de sociétés savantes.

86. POIGNAND, Jean, *Histoire monumentale du royaume de Domnonée...*, op. cit., : « Prêté la 1<sup>re</sup> partie au D<sup>r</sup> Félix Bellamy le 15 octobre 1890. A. de la B. », page de couverture.

87. *Bulletin et mémoires de la Société archéologique du département d'Ille et Vilaine*, t. xv, 1896, p.-v., p. xiv-xv.

88. LA BORDERIE, Arthur de, *Histoire de Bretagne*, Rennes, J. Plihon, L. Hommay/Paris, A. Picard, t. 1, 1896, p. 47-49 ; GUILLOTTEL, Hubert, « Le poids historiographique d'Arthur de La Borderie », *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXXX, 2002, p. 343-359.

Baron du Taya, autre homme de loi en rapport avec d'érudits confrères, plus jeune que Poignand d'une vingtaine d'années (il n'a pas été possible de déterminer si les deux hommes se rencontrèrent), bénéficie *a priori* de davantage d'entregent que son collègue. Il participe à la naissance de l'Association bretonne en 1843, mais préfère l'année suivante délaissier la jeune classe d'archéologie pour celle d'agriculture. Sa courte production érudite, précise pour la bibliophilie, plus confuse pour l'histoire, demeure entachée d'une bonne dose de candeur romantique. Son excellente connaissance de la matière de Bretagne l'entraîne en 1839 à localiser la légendaire Brocéliande dans le massif de Paimpont, ce qu'avait écrit dès 1820 Poignand, qui se fondait sur une archéologie encore en devenir.

Ces deux juristes synthétisent les hésitations des premiers chercheurs bretons. Il faut les aborder avec un regard critique, mais également rendre hommage aux témoignages et interrogations qu'ils ont apportés.

Yann BARON\* et Philippe GUIGON\*\*

\*attaché de conservation du patrimoine

\*\*docteur en archéologie

## RÉSUMÉ

J.-C.-D. Poignand (1761-1848), juge qui effectua toute sa carrière à Montfort, n'a publié que deux courts essais sur l'histoire du pays de Montfort, en 1820 et en 1835, mais laisse un fonds considérable de manuscrits accumulés et modifiés sa vie durant, conservés aux archives départementales d'Ille-et-Vilaine. A.-M.-R. Baron du Taya (1783-1850), juge à Saint-Malo puis à Rennes, n'est historien que moins d'une décennie. Ces deux juristes et antiquaires, fréquentant d'érudits hommes de loi, connaissent localement une certaine postérité. Bien que leurs travaux soient marqués par la celtomanie du premier XIX<sup>e</sup> siècle, ils peuvent être considérés comme les « inventeurs » de Brocéliande, assimilée dès 1820 par Poignand au massif forestier de Paimpont, une théorie vulgarisée par Baron du Taya en 1839 et reprise depuis sans guère d'interruptions jusqu'à nos jours.



